

Compte-rendu

Réunion du 2nd Conseil d'école du 2 avril 2026 trimestre 2

PARTICIPANTS :



Fonction	NOM Prénom	P r é s e n t	exc usé	abs ent
Président (e)	Mme Coltel Line	x		
I.E.N. ou représentant	M. Prinsaud		x	
Maire ou représentant	M. Lebarbier, maire	x		
	Mme Lafont, 1ere adjointe	x		
Enseignants	Mme Chazelle	x		
	Mme Luquot	x		
	Mme Coltel	x		
Parents titulaires	Mme Camilleri	x		
	M Gatard	x		
	Mme Desvilles	x		
	M Audonnet	x		
	Mme Leveque	x		
	Mme Zoia Victorine		x	
Invités	Mme Raynaud DDEN	x		

1 - Effectifs au mois de mars :

Nous souhaitons un bon retour à Mme cChazelle qui a repris ces fonctions au retour des vacances d'hiver, comme elle avait demandé un mi-temps annualisé.

Il y a actuellement 72 élèves à l'école.

Répartition dans les classes : Cycle 1 : 26 élèves : 1 TPS + 7 PS + 8 MS + 10 GS

Cycle 2 : 20 élèves : 8 CP + 7 CE1 + 5 CE2

Cycle 3 : 26 élèves : 5 CE2 + 7 CM1 + 14 CM2

Une élève en GS est partie mais n'a pas demandé de certificat de radiation.

2- Programmes d'actions du cycle 3 en lien avec le collège :

Les enseignants du collège et du cycle 3 travaillent ensemble sur une méthodologie pour travailler l'apprentissage des leçons et la mémorisation des notions.

La liaison entre le CM2 et le collège se déroulera comme tous les ans par une journée de visite du collège le 11/05/2026. Il y aura une visite théâtralisée des locaux, les élèves de CM2 participeront à un ou deux cours en binôme avec des sixième et l'après-midi il y a aura une course d'orientation dans le collège. Et ils mangeront au self en même temps que les collégiens.

3 - Projets en cours : Calitom, judo, spectacle des trois chardons, aire terrestre éducative, concours lecture expressive.

- Tous les élèves de l'école ont pu bénéficier cette période d'un cycle sur le judo avec l'intervention d'un entraîneur diplômé du club de saint-Junien.

Ces interventions ont été très appréciées par les enfants et les enseignantes : elles étaient de qualité, adaptées aux âges des enfants. De plus, ce qui est appréciable c'est qu'il y avait un véritable tatami et chaque enfant avait son kimono.

Nous tenons à remercier en plus de Ludovic, l'intervenant , Marie José et Hervé qui nous ont aidées à gérer les enfants et l'APEC qui a financé ces interventions.

- Les élèves de cycle 1 et 2 se sont rendus comme tous les ans au spectacle des trois Chardons à Etagnac le lundi 30 mars dans la matinée.

Le spectacle s'intitulait Petite Indienne et a beaucoup intéressé les élèves.

Le spectacle est financé par l'APEC et le transport par la mairie.

- Tous les élèves ont bénéficié d'une sensibilisation animée par l'infirmière scolaire de 3 heures sur l'hygiène alimentaire, corporelle, bucco-dentaire, lavage des mains... et sur l'hygiène de vie : sports, activités, gestion du temps d'écran, sommeil...

- Cette année encore, Calitom est intervenu dans nos deux classes de l'élémentaire.

La classe de CP, CE1 et CE2 travaille sur le tri des déchets et le recyclage. Les animations ont été comme toujours très intéressantes et adaptées à l'âge des enfants .

Il se sont rendus aux jardins respectueux de Chateaubernard le vendredi 27 mars.

La classe de CE2, CM1, CM2 a travaillé sur la consommation responsable : sur l'empreinte carbone d'un objet proche de leur vécu : le cartable.

Elle se rendra au centre de tri d'Atrium le 4 juin.

L'intégralité des animations et des transports est prise en charge par Calitom.

- Aire terrestre éducative :

les élèves ont eu plusieurs rencontres avec la LPO, ils ont travaillé sur la fabrication de nichoirs. Ils ont été installés dans la cour de l'école, sur l'aire terrestre et autour de l'école par les cantonniers, nous les en remercions.

Les prochaines séances auront lieu fin avril et une autre en juin pour travailler sur la reconnaissance visuelle des oiseaux et de leur chant.

Il y aura par la suite une intervention de Charente-nature pour travailler sur la reconnaissance des papillons et des plantes.

Comme il reste encore de l'argent donné par l'OFB, nous envisageons d'investir dans une caméra infra rouge pour pouvoir observer le passage des animaux sur cette passerelle.

- Nous avons cette année inscrit notre école au concours de lecture expressive organisée par la circonscription, nous allons le vendredi 19 juin présenter un élève de chaque catégorie d'âge : PS, MS/GS, CP, CE1/CE2, CM1/CM2 à la salle des fêtes de Nieuil où ils concourront avec d'autres élèves d'autres écoles.

Pour ce faire, nous allons dans un premier temps organiser la sélection de ces élève : , nous enseignantes ne feront pas partie du jury, il sera composé de représentant de la maire de l'association Lire et faire lire...

Nous n'avons pas encore organiser toutes les modalités de ce temps mais nous vous en informerons au plus vite. Il aura sûrement lieu le 29 mai.

4 Intervention de « Lire et faire lire » et aide aux devoirs.

Nous avons réussi à trouver une autre personne qui a accepté de venir lire des histoires aux enfants durant la pause méridienne les jeudis avec l'association Lire et Faire lire.

Les enfants apprécient beaucoup ce moment de plaisir partagé.

De plus, l'aide aux devoirs a été remis en place après la première période les mardis et les vendredi après la classe pour les enfants qui en ont besoin ; Nous avons cette année trois personnes bénévoles qui interviennent durant ce temps et nous les remercions vivement.

4- Commissions fournitures :

•La plupart du matériel est fourni par la mairie mais nous demandons, malgré tout, aux parents quelques fournitures en début d'année vous avez les listes devant vous.

Listes acceptées à l'unanimité.

•

Questions diverses

5 – Projets pour cette fin d'année

- Le jeudi 7 mai nous rendrons à l'Abbaye de Fontdouce pour faire de l'accrobranche avec tous les enfants et les élèves de cycle 1 auront une chasse aux trésors/découverte de l'Abbaye, les élèves de cycle 2 découvriront l'art roman et l'art gothique au travers du modelage et les élèves de CM1, CM2 auront un atelier de taille de pierre.

Le transport sera financé par la mairie et les animations par l'APEC.

- Les élèves de GS vont avoir une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire organisée par la mutualité française en collaboration avec la CPAM sous forme de petits ateliers.

- Cette année nous allons réaliser une kermesse pour fêter la fin de l'année où les enfants pourront présenter sous forme d'exposition ce sur quoi ils ont travaillé.

Elle aura lieu le 12 juin et l'APEC organisera un barbecue après la kermesse.

Et la dernière semaine du mois de juin nous participerons aux animations des Astéroïd days comme l'an passé dans Chassenon.

Nous aimerions en cette fin d'année réitérer la randonnée- patrimoine avec les parents d'élèves animée par l'association « les amis de Chassenon » car nous avons beaucoup apprécié cet échnage et ce moment très convivial.

7- Questions diverses :

- *Piscine : Nous venons de recevoir la demande réservation des créneaux pour l'an prochain, est ce que la municipalité continue à financer le transport et les maîtres-nageurs l'année prochaine ?*

Oui, la municipalité continuera à s'engager pour financer les transports et les interventions des maîtres-nageurs.

- Nous avons trouvé l'intervention judo vraiment très intéressante et profitable pour les élèves, sera-t'il possible d'envisager son financement l'an prochain ?

Cela va être étudié lors de l'élaboration du prochain budget municipal.

- Les parties du projet Nefle pour lutter contre la canicule n'ont pas pu être réalisées jusqu'à présent, savez vous si cela sera possible dans les mois à venir : pergola végétalisée devant la cantine et devant la classe de maternelle ?

La municipalité garde en tête ces projets, ils seront étudiés ultérieurement.

- Des parents d'élèves se plaignent des graviers qu'il y a sous la toile d'araignée, y a t'il possibilité de changer le revêtement de protection ?

La municipalité est bien consciente des désagréments de ces graviers, la mise en place d'un revêtement souple est étudiée, cela sera sûrement fait durant les grandes vacances.

- Des élèves ont rapporté à leur parents l'attitude irrespectueuse voire insolente de certains élèves durant la cantine et la pause méridienne vis à vis du personnel municipal, est ce que des choses peuvent être faites pour aider ce personnel ?

Le maire est intervenu à la cantine et s'est expliqué avec ces élèves, il leur a expliqué que les parents pouvaient être convoqués à la mairie si cela se reproduisait et qu'il pouvait y avoir des exclusions partielles ou définitives selon les règlements de la cantine et de la garderie signés par les parents en début d'année.

- Nous tenons à remercier la mairie qui nous soutient toujours dans nos différents projets ainsi que les cantonniers qui sont toujours présents lorsque nous avons besoin d'eux

L'APEC est, elle aussi, à nos côtés pour financer les différents spectacles et sorties tout au long de l'année et nous la remercions vivement.